

PROGRAMME DE FORMATION

PROPAILLE

Construire et concevoir des bâtiments en respectant les règles professionnelles de construction en paille

Introduction sur l'environnement global de l'intervention

- Les règles professionnelles de construction en bottes de paille (CP 2012) rédigées par le RFCP (Réseau Français de Construction en Paille) constituent le cadre officiel et normatif applicable en France. Elles définissent les règles de conception et de mise en œuvre à appliquer pour l'utilisation de paille en tant que remplissage isolant et support d'enduits.
- La formation PRO-PAILLE permet de découvrir et maîtriser les règles CP 2012 à partir d'exercices pratiques et théoriques.

Objectifs de la formation :

- ▶ Appréhender le matériau botte de paille, en connaître les caractéristiques et les limites.
- ▶ Connaître le contexte réglementaire applicable à la construction en paille.
- ▶ Apprendre à utiliser et maîtriser les règles professionnelles de construction en paille
- ▶ Découvrir et pratiquer les principales techniques de construction en paille.
- ▶ Réaliser des enduits sur un support en paille.
- ▶ Rédiger une fiche de contrôle de qualité de mise en œuvre de la paille.

Le programme de formation :

➤ Théorie

- ▶ Introduction et historique
- ▶ Organisation d'un chantier et caractéristique des bottes
- ▶ Physique du bâtiment
- ▶ Les différentes structures bois
- ▶ Construire ses arguments et communiqué avec les autres
- ▶ Identifié et réparer les désordres

➤ Pratique

- ▶ Préparation et découpe des bottes
- ▶ Conditions préalables à l'exécution des parois paille
- ▶ Fabrication de l'ossature bois et remplissage paille
- ▶ Mise en œuvre des baies et des équipements
- ▶ Mise en œuvre des bottes
- ▶ Enduit, parement et bardage
- ▶ Identifié et réparer les désordres

Livrable

- ▶ Support de formation
- ▶ Photos

Déroulement et moyens pédagogiques

- ▶ Formation : Apports théoriques et expérimentation
- ▶ Echanges – Questions-Réponses – Mise en place d'un atelier

1° jour : Introduction

▶ Contextes et définitions

- État des lieux et historique de la construction en paille.
- Présentation de chantiers (logements individuels et collectifs, ERP – Établissement Recevant du Public, Établissements scolaires, Bâtiments agricoles et industriels...).
- Contexte réglementaire et normatif Français.
- S'assurer pour construire en paille.

▶ Le matériau « botte de paille »

- Principales caractéristiques (thermiques, acoustiques, sanitaires, incendie, environnementales ...)
- Produire, commander, transporter, stocker des bottes de paille.
- Contrôler le matériau avant sa mise en œuvre

▶ Organiser et démarrer le chantier

- Réceptionner les ouvrages et supports nécessaires avant de construire en paille.
- Préparer le matériau pour construire avec.
- Découper, redimensionner des bottes

2° jour : Concevoir une paroi ou un bâtiment isolé en paille

- Les différents types de parois isolées en paille (verticales, inclinées, horizontales)
- Règles à observer en fonction du climat et de l'orientation.
- Principaux points de vigilance et exigences à observer (soubassements, revêtements, ouvertures, détails).
- Comprendre et maîtriser

▶ Principales structures en bois utilisables

- Découvrir les différents types de systèmes constructifs couverts par les règles CP2012.
- Fabriquer une ossature

▶ Réaliser un remplissage en paille

- Poser des bottes
- Contrôler la qualité de mise en œuvre.

3° jour : Baies et équipements

▶ Baies et ouvertures

- Connaître les règles à observer pour réaliser des baies dans des parois isolées en paille.
- Assurer l'étanchéité à l'eau et à l'air aux interfaces
- Mettre en place une baie :
- Prévoir et réaliser la mise en place d'occultations (volets, stores etc.).

▶ Équipements

- Connaître les règles à observer pour installer des équipements dans des parois isolées en paille
- Mettre en place un réseau électrique
- Mettre en place des canalisations.

Contrôler la qualité de mise en œuvre des baies et équipements.

4° jour : Enduits, bardages et autres revêtements

- Anticiper la gestion de l'étanchéité à l'eau et à l'air.
- Gérer les interfaces entre paroi courante et ouvertures
- Réaliser des enduits sur support paille
 - Préparer les parois
 - Préparer les enduits
 - Appliquer les enduits
 - Contrôler la solidité des enduits
- Réaliser des bardages
- Réaliser des parements secs (plaques, panneaux, lambris ...)

5° jour : Traiter les désordres, estimer les coûts de construction, communiquer

- Analyser et traiter les désordres
- Estimer le coût de revient d'ouvrages
- Communiquer sur l'utilisation de la paille dans la construction

Informations générales

Intitulé du stage	Formation PROPAILLE Construire et concevoir des bâtiments en respectant les règles professionnelles de construction en paille
Public concerné	Artisans ; Conducteurs de chantier ; Chefs d'entreprise ; Architectes ; Maitres d'œuvre ; Bureaux d'études
Lieu du stage	Saint Aignan de Grand Lieu (44)
Date	2 au 4, 10 et 11 décembre 2020
Durée	5 jours
Horaires	9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Nombre d'heures total	35 heures de formation.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience dans la construction, la maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage de bâtiments. ▪ Avoir lu les règles professionnelles de la construction Paille – CP 2012
Évaluation des acquis de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation individuelle en auto-positionnement à l'entrée et à l'issue de la formation ▪ Test écrit et validation ▪ Evaluation pratique sur les techniques utilisées. Remise d'une attestation à la fin de la formation ▪ Remise d'une attestation à la fin de la formation
Matériel à prévoir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque stagiaire doit avoir en sa possession son livre des règles professionnelles de la construction Paille – CP 2012 ▪ Un bloc note, les EPI (équipements de protection individuel) : gants, lunettes, chaussures de sécurité, tenue de travail pour les temps pratique
Type de formation	Présentiel
Tarif	Tarif Adhérent au réseau ÉCHOBAT : 1680 € TTC (soit 1400 € HT) Tarif non Adhérent : 1800€ TTC (soit 1500 € HT) Pour un groupe minimum de 12 stagiaires
Intervenants	Formation animée par Accort-Paille : 2 formateurs certifiés pro-paille
Responsable de la formation	David Charron, ÉCHOBAT Développement
Documentations remises	<u>Supports de formation à disposition sur KROQI</u> : une plateforme web d'accès gratuit pour tous les professionnels de la construction et de l'aménagement Transmission du lien d'accès à chaque stagiaire avec la convocation.
Recommandations spécifiques dans le cadre du COVID	Dans le cadre de la situation sanitaire nous serons amenés à respecter et faire respecter certains protocoles afin que chaque participant soit le maximum en sécurité : lecture et signature du protocole à respecter en début de formation.